



*Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
10ème Anniversaire de la Déclaration et du Plan*

*الوزارة الخارجية والتعاون
الاحتفال بالذكرى العاشرة
لإعلان الدستور والخطة*

Déclaration de la Tunisie

Par

Monsieur Mohamed Mouldi Kéfi

*الوزير
Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération*

Tunisienne

Il me plaît tout d'abord d'exprimer mon honneur et ma fierté de représenter la
nouvelle Afrique. Il s'agit pour nous de dresser un état des lieux
Déclaration et du plan d'action de la Conférence. Il s'agit pour nous de dresser un état des lieux
et d'identifier les voies et moyens d'améliorer davantage la situation

le Sommet de Durban 10 ans après

à affirmer que la violence et toute autre forme de discrimination ou d'intolérance ont
significativement reculé. Pourrions-nous dire que l'action internationale a été
Durban nous a assignés? A certains égards, le bilan est loin d'être tecond.

À nos yeux, une question est en suspens : la violence et l'intolérance ont-elles reculé?

les mouvements sociaux, dans la mesure
de la discrimination et de la marginalisation. Comme les différentes formes de violence,
le rejet de l'autre n'en restent pas

les groupes que les individus.

Le peuple tunisien a désormais retrouvé sa fierté, sa dignité et sa liberté et se

projette dans un avenir plus compatible avec ses prières et ses aspirations. Le gouvernement provisoire se dévoue sur divers fronts pour mener à bon port le processus de démocratisation et de stabilisation économique, en faveur d'une Tunisie tournée vers l'avenir.

A la veille de la révolution, le Gouvernement tunisien de transition a annoncé la ratification des plus importantes conventions internationales sur les droits de l'homme. Il a ratifié le statut de Rome relatif à la cour pénale internationale, le protocole facultatif à la convention des Nations Unies contre la torture, la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ainsi que le protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques. Il a également levé toutes les réserves sur CEDAW permettant ainsi à la femme

Monsieur le président

Mon pays estime que la célébration, aujourd'hui, du 10^e anniversaire de la signature de la déclaration de principes du programme de réformes offre une occasion précieuse de réfléchir aux perspectives opérationnelles aux engagements contractés dans ce cadre et, en outre, de libérer des nouvelles encore sous occupation, au premier rang desquels, le peuple palestinien. Nous pensons, comme vous le savez, que la situation n'était pas définitivement réglée, sur la base de la légalité internationale, la politique de « deux poids, deux mesures » continue de nourrir les revers diplomatiques de la région et d'exacerber la polarisation interculturelle.

Je vous remercie de votre attention